

# Une soirée qui révèle la vitalité artistique des Laurentides

Salle de presse

La communauté culturelle des Laurentides s'est réunie le 18 novembre dernier au théâtre Le Patriote afin de souligner l'excellence, l'audace et l'engagement de celles et ceux qui animent la vie artistique de la région. Pour cette 35<sup>e</sup> édition, près de 20 000 \$ en prix et bourses ont été remis à des artistes, organismes et intervenants œuvrant dans le domaine des lettres et des bibliothèques.

Depuis 1989, plus de 230 distinctions ont été attribuées dans le cadre de cet événement devenu une véritable vitrine du dynamisme culturel laurentien.

L'édition 2025 n'a pas fait exception, présentant une cohorte de lauréates et lauréats dont les projets témoignent de la créativité et de la diversité du territoire.

## Une soirée rythmée par les arts et la parole vivante

Animée par l'historien-conteur et directeur du Musée régional d'Argenteuil, Robert Simard, la soirée a été ponctuée de performances musicales du duo Prairie Comeau. L'ambiance chaleureuse a laissé place à une série d'homages mettant en valeur des parcours marquants.

## Le grand prix du CALQ

Le Conseil des arts et des lettres du Québec a décerné le prestigieux titre Artiste de l'année dans les Laurentides à Dominique Pétrin, reconnue pour son approche novatrice des arts imprimés et son engagement auprès de la communauté locale. Le prix est assorti d'une bourse de 10 000 \$.

## Les prix et leurs récipiendaires

- **Prix Excellence** délivré à Lucie Lachapelle (Oka) pour *Les yeux grands ouverts, fragments de vie*, une œuvre littéraire profonde et engagée, ancrée notamment

dans les réalités des Premières Nations. Le prix comprend une bourse de 2 000 \$ ainsi que la production d'une capsule vidéo par La Fabrique culturelle.

- **Prix Organisme** délivré à Les Éditions McGray qui ont été honorées pour leur univers littéraire immersif, la qualité de leur production en fantastique et leur rayonnement local et international.

- **Prix Passion** délivré à Evelyne Gauthier (Sainte-Thérèse) qui a été récompensée pour son rôle déterminant dans le développement du Salon du livre des Laurentides, qu'elle a fondé et dirige depuis.

- **Prix Reconnaissance Art-Education** délivré au Centre de formation générale des adultes de la Rivière-du-Nord pour un projet inclusif misant sur l'expression artistique comme moteur de créativité, d'estime personnelle et de mieux-être.

- **Prix Municipalité** délivré à la Ville de Sainte-Thérèse pour Bibliomobile, un projet de médiation culturelle qui rend le livre accessible dans les quartiers et renforce le lien entre citoyens et lecture.

- **Prix Relève** délivré à Lora Boisvert (Sainte-Adèle), qui s'est distinguée pour sa contribution à la littérature jeunesse et pour l'originalité de ses projets numériques interactifs.

- **Prix Reconnaissance Art-Affaires** délivré à Le Groupe JCL (Saint-Eustache) qui a été mis en lumière pour son soutien constant aux initiatives culturelles des Basses-Laurentides.

- **Prix Résidence Espace culturel** Saint-Gilles délivré à Véronique Boucher (Blainville), qui réalisera en mars 2026 une résidence de création grâce à la maturité et à la sensibilité de son projet artistique.



Alexandre Gélinas, président de Culture Laurentides - Dominique Pétrin, lauréate du Prix Artiste de l'année CALQ - André Racette, directeur du soutien à la diffusion et au rayonnement international du CALQ.

Photo : Valmedia



## Séance du conseil de novembre 2025

# La MRC des Pays-d'en-Haut adopte son budget 2026

Salle de presse

Le nouveau conseil de la MRC s'est réuni le 26 novembre à la Place des citoyens de Sainte-Adèle pour sa première séance officielle, au cours de laquelle les membres ont adopté le budget 2026 de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Totalisant 27,6 M\$, ce budget représente une hausse de 3,3 % par rapport à l'an dernier. Cette variation est principalement liée aux hausses des coûts en gestion des matières résiduelles, des obligations gouvernementales en sécurité publique et à la réalisation de mandats en environnement, en aménagement du territoire ainsi qu'à l'entretien du Centre sportif. La MRC poursuit par ailleurs ses efforts d'optimisation afin de limiter les impacts pour les municipalités.

## Gestion des matières résiduelles

Le budget du service de gestion des matières résiduelles (collectes

des matières recyclables, compostables, déchets ultimes et encombrants) représente un peu plus de 12,1 M\$, soit 44 % du budget 2026. La hausse de 1,8 % est attribuable, entre autres, à la croissance du nombre d'unités d'occupation ainsi qu'à l'augmentation des coûts liés à l'enfouissement et au traitement des matières organiques, des services essentiels pour l'ensemble des dix Municipalités de la MRC.

## Centre sportif Pays-d'en-Haut

Après trois années complètes d'opérations, les dépenses et revenus du Centre sportif se stabilisent. Toutefois, l'échéance en 2026 des garanties liées à plusieurs systèmes

et équipements de pointe nécessitera de nouveaux contrats d'entretien et de maintenance essentiels pour préserver l'infrastructure et assurer la continuité des services. Cela explique en partie la hausse de 2,5 % du budget 2026. La MRC poursuit également son appui aux jeunes en offrant un nombre important d'heures de glace gratuites pour les ligues de hockey mineur et le patinage de vitesse.

## Parcs et sentiers de plein air

Un budget de plus de 1,4 M\$ est consacré à l'entretien des infrastructures du parc linéaire Le P'tit Train du Nord et du parc du Corridor aérobie. Grâce à une entente intermunicipale avec les MRC des Laurentides et de La Rivière-du-Nord et à une contribution de 450 000 \$ de Tricentris pour l'achat

d'une dameuse, la MRC réalisera une économie d'environ 40 000 \$ pour l'entretien hivernal du parc linéaire Le P'tit Train du Nord, en plus d'améliorer l'uniformité du damage sur les autres tronçons de la piste. De plus, 280 000 \$ sont alloués à la Société de plein air des Pays-d'en-Haut (SOPAIR) pour soutenir ses actions en conservation, accès et développement des sentiers.

## Sécurité publique

La MRC consacre un total de 235 000 \$ à la sécurité publique en 2026. Ce montant couvre notamment l'amorce de la révision du schéma de couverture de risques d'incendie, conformément à la Loi sur la sécurité incendie et aux orientations du ministère de la Sécurité publique, afin de renforcer

la protection de la population et des infrastructures du territoire.

## Effort fiscal

Le budget 2026 repose sur des revenus issus des programmes gouvernementaux, des quotes-parts municipales et des services offerts. Les quotes-parts augmentent de 5,7 % par rapport à 2025, hausse partiellement compensée par une croissance de 3,3 % de la richesse foncière, reflet du dynamisme économique et démographique du territoire.

## Source :

Martin Bujold Coordonnateur aux communications - 450 229-6637, poste 113